
Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans

S'initier à la musique

Initiation musicale Frs 600.- (Frs 300.- semestre)

Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2 Frs 480.- (Frs 240.- semestre)

Solfège – cycle 3 Frs 480.- (Frs 240.- semestre)

Cours instrumental individuel

30 minutes Frs 1120.- (Frs 560.- semestre / 94.- mois)

40 minutes Frs 1320.- (Frs 660.- semestre / 110.- mois)

50 minutes Frs 1520.- (Frs 760.- semestre / 127.- mois)

60 minutes Frs 1720.- (Frs 860.- semestre / 144.- mois)

Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc... : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

Chœur d'enfants / atelier vocal

Frs 150.- (Frs 75.- semestre)

offert aux élèves inscrits en cours individuel de chant

Cours adultes

Cliquez [ICI](#)

Le tarif minimum est fixé par la FEM

Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.

Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

Rabais et conditions particulières

Rabais famille (Cours individuel uniquement) 60.- pour le 2e enfant, 120.- pour le 3ème enfant.

Location d'un instrument à vent Frs 20.- par mois

Informations complémentaires

But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir de la société de musique.

Instruments

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturé. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

Musique d'ensemble

L'entrée à l'ensemble des jeunes est, en principe obligatoire et se fait en accord avec l'enseignant, les parents, et le responsable du site. L'ensemble des jeunes répète durant tout ou partie de l'année selon l'agenda des concerts / manifestations. L'ensemble des Jeunes est un cours offert aux élèves de l'école.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron ainsi qu'au Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles (CVSPE) qui se déroule courant novembre. La participation à ces concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur.

